



STRATÉGIE DES OPÉRATIONS INTERNATIONALES 2011-2015



**CROIX-ROUGE
CANADIENNE**

Table des matières

PRINCIPES FONDAMENTAUX.....	3
NOTRE MESSAGE.....	4
LA STRATÉGIE 2015 DE LA CROIX-ROUGE CANADIENNE	5
OPÉRATIONS INTERNATIONALES : NOTRE MANDAT	6
NOS PRIORITÉS D’ACTION	7
NOTRE CIBLE GÉOGRAPHIQUE	11
STRATÉGIE 2015 – OÙ NOUS ALLONS ET COMMENT NOUS Y ARRIVERONS	12
OBJECTIFS STRATÉGIQUES ET MOYENS DE LES ATTEINDRE	14
MOYENS ET OBJECTIFS.....	16



Les Principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, qui ont été adoptés lors de la 20^e Conférence internationale de la Croix-Rouge, à Vienne, en 1965, guident le travail de la Croix-Rouge canadienne.

Humanité

Né du souci de porter secours sans discrimination aux blessés des champs de bataille, le Mouvement, sous ses aspects international et national, s'efforce de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes. Il tend à protéger la vie et la santé ainsi qu'à faire respecter la personne humaine. Il favorise la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les peuples.

Impartialité

Il ne fait aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique. Il s'applique seulement à secourir les individus à la mesure de leur souffrance et à subvenir par priorité aux détresses les plus urgentes.

Neutralité

Afin de garder la confiance de tous, le Mouvement s'abstient de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux et idéologique.

Indépendance

Le Mouvement est indépendant. Auxiliaires des pouvoirs publics dans leurs activités humanitaires et soumises aux lois qui régissent leur pays respectif, les Sociétés nationales doivent pourtant conserver une autonomie qui leur permet d'agir toujours selon les principes du Mouvement.

Volontariat

Il est un mouvement de secours volontaire et désintéressé.

Unité

Il ne peut y avoir qu'une seule Société de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge dans un même pays. Elle doit être ouverte à tous et étendre son action humanitaire au territoire entier.

Universalité

Le Mouvement, au sein duquel toutes les Sociétés ont des droits égaux et le devoir de s'entraider, est universel.

NOTRE MESSAGE

À ce moment-ci de notre histoire, nous sommes témoins d'un virage extraordinaire dans le cours des événements qui ont une incidence sur les besoins humanitaires dans le monde.

Compte tenu de la fréquence croissante des catastrophes naturelles, de leur ampleur ainsi que de la nature changeante des conflits, nous devons prêter une attention accrue à l'action humanitaire et à ses répercussions sur la vie des gens à travers le monde. L'œuvre du Mouvement - la mesure dans laquelle nous atténuons les risques pour la santé humaine, la sécurité alimentaire, l'hébergement, les moyens de subsistance et la sécurité humaine ainsi que les moyens de nous préparer à intervenir en cas de catastrophe - peut déterminer la survie même des populations ou faire la différence entre la transformation des vies humaines et une souffrance permanente.

Les Canadiens jouent un rôle important à cet égard. Grâce à notre statut de pays prospère et stable, composé de divers peuples du monde, nous disposons d'une formidable capacité à collaborer de manière décisive à la protection de la vie et à l'amélioration des conditions d'existence des personnes les plus vulnérables dans le monde. Nous avons récemment manifesté

notre remarquable esprit humanitaire en faisant preuve d'un élan de générosité à la suite du tsunami survenu en 2004 dans l'océan Indien et, de nouveau, au lendemain du séisme qui a frappé Haïti en 2010.

Par l'intermédiaire des médias et des expériences partagées au sein de nos collectivités, nous avons tous pris connaissance de ces événements. De la même façon, nous nous sommes familiarisés avec les emblèmes que constituent la croix rouge, le croissant rouge et le cristal rouge et avec l'espoir qu'ils insufflent aux sinistrés. Toutefois, ce sont souvent les efforts les moins visibles qui ont l'effet le plus durable.

C'est dans son intervention rapide et efficace lors de sinistres plus médiatisés, et dans le renforcement des capacités communautaires locales durables à plus long terme, que nous voyons la valeur essentielle du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le plus vaste réseau humanitaire axé sur le bénévolat du monde.

Ensemble, le Comité international de la Croix-Rouge (le CICR), la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (la Fédération internationale) et les 187 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge constituent un réseau mondial de bénévoles locaux, de dirigeants communautaires et de travailleurs humanitaires qualifiés qui s'efforcent d'accroître la résilience des personnes touchées par des sinistres ou des conflits, grâce à l'expertise, les ressources et les réseaux les plus actualisés du monde entier.

Chaque année, le Canada se classe invariablement parmi les pays donateurs les plus généreux à la suite des appels internationaux du Mouvement, en plus de mettre régulièrement des délégués canadiens à la disposition des missions de la Croix-Rouge partout dans le monde. Nous maintenons cette collaboration grâce à l'appui d'un vaste réseau de collectivités à l'échelle du Canada de même qu'au généreux soutien de nos donateurs canadiens et à nos partenariats avec des entreprises et le gouvernement canadien, plus particulièrement avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Dans le cadre de ses opérations internationales, la Croix-Rouge canadienne s'efforcera de répondre aux besoins humanitaires croissants, à l'aide de ses domaines d'expertise fondamentaux, et du renforcement des capacités par l'établissement de partenariats et de relations solides au sein du Mouvement et avec d'autres intervenants. Notre engagement consiste à canaliser la générosité et la sollicitude des Canadiens dans des programmes durables qui permettront de relever les défis du XXI^e siècle, en améliorant sensiblement la résilience des personnes vulnérables dans le monde.

La directrice générale
Opérations internationales
Croix-Rouge canadienne



Susan Johnson

Le secrétaire général et
chef de la direction
Croix-Rouge canadienne



Conrad Sauvé

Nous disposons
d'une formidable
capacité à
collaborer de
manière décisive

LA STRATÉGIE 2015 DE LA CROIX-ROUGE CANADIENNE

En 2009, la Croix-Rouge canadienne a lancé un plan stratégique détaillé : la Stratégie 2015, qui énonce les moyens, les lieux et les motifs de notre action au cours des cinq prochaines années et guidera la stratégie des Opérations internationales.

La stratégie se compose des principaux éléments suivants, dont notre mission :

Améliorer les conditions d'existence des personnes vulnérables en mobilisant le pouvoir de l'humanité au Canada et partout dans le monde.

La Croix-Rouge canadienne fait figure de chef de file au Canada et au sein du Mouvement en matière de mobilisation à grande échelle. Elle est reconnue pour ses efforts liés à la réduction durable des risques et à l'intervention en cas de catastrophe destinés à des millions de personnes dans le monde. Ses capacités sont illustrées dans six domaines d'excellence :

- » La gestion des sinistres
- » La résilience communautaire et le renforcement des capacités
- » Les programmes sanitaires et les programmes sociaux
- » La prévention de la violence
- » La prévention des traumatismes
- » Les enjeux humanitaires et le droit international humanitaire

Il s'agit des pierres angulaires de notre travail, les secteurs sur lesquels nous devons concentrer notre attention, nos ressources et notre temps, et que nous devons continuellement améliorer et adapter afin de répondre aux besoins de ceux que nous servons, en étant attentifs au fait que la réduction des risques liés aux catastrophes exige d'aborder les risques dans tous les domaines d'excellence de nos programmes. Ce n'est qu'ainsi que nous serons en mesure de mieux préparer les collectivités à résister aux effets des dangers naturels.

Au terme de la première décennie de ce nouveau siècle, nous mettons en œuvre ce que nous avons appris, ce que nous avons vu et ce que nous comptons voir dans l'intention d'être aussi efficaces que possible.

LE MOUVEMENT INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

1. Le Comité international de la Croix-Rouge (le CICR)
2. La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (la Fédération internationale)
3. Les 187 Sociétés membres de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge



OPÉRATIONS INTERNATIONALES : NOTRE MANDAT

Guidée par sa mission humanitaire et sa Stratégie 2015, la Croix-Rouge canadienne a défini l'orientation stratégique de ses opérations internationales.

Son objectif principal est le suivant : répondre aux besoins d'aide humanitaire en cas de catastrophe naturelle et de conflit, et bâtir des Sociétés nationales fortes et des collectivités résilientes en veillant à l'appui soutenu et efficace du Canada aux interventions du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

La Croix-Rouge s'est révélée l'organisme de prédilection des Canadiens lorsqu'il s'agit d'acheminer leur soutien aux personnes touchées par des sinistres ou des conflits au Canada et ailleurs dans le monde. Nous sommes là en cas de catastrophe. Nos bénévoles locaux portent secours dans les plus brefs délais, et nous déployons rapidement notre réseau international constitué d'employés ainsi que de ressources et de fournitures indispensables. Dans le même ordre d'idées, lorsque des vies civiles sont anéanties par un conflit, la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge sont là afin d'offrir une protection et une aide vitale.

La Croix-Rouge canadienne soutient l'action humanitaire lors de conflits et de catastrophes naturelles. Elle intervient rapidement et offre toute une gamme de ressources nécessaires au CICR, à la Fédération internationale et aux Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge partenaires. Nous avons recours au prépositionnement et à la planification de matériel et de personnel, et mobilisons notre réseau d'universitaires canadiens et de membres des secteurs social et privé, afin d'acheminer les connaissances et l'expertise techniques, les ressources financières et humaines de même que la logistique et les fournitures de secours.

Lorsque les Canadiens versent un don à la Croix-Rouge, ils contribuent à une intervention vitale d'urgence et au rétablissement à long terme des

populations. Nous avons pour but de demeurer aux côtés des personnes touchées par une catastrophe ou un conflit jusqu'à ce qu'elles aient achevé la reconstruction de leur collectivité et se soient réapproprié leur vie, par le truchement de programmes de rétablissement et de développement relevant de nos six domaines d'excellence.

Dans le cadre de nos **programmes de développement**, nous étendons nos relations avec les Sociétés nationales partenaires et les collectivités, visant ainsi à améliorer les résultats à long terme. Notre engagement peut durer des années. À titre d'exemple, au Honduras, depuis notre intervention à grande échelle à la suite de l'ouragan Mitch, en 1998, nous continuons à soutenir l'amélioration des résultats en matière de santé à l'intention des collectivités vulnérables. Nous avons également lancé des programmes là où il existait des vulnérabilités chroniques, par exemple notre Programme de santé maternelle et infantile au Nicaragua, ainsi que notre initiative de prévention de la malaria en Afrique subsaharienne, où nous avons distribué 7 millions de moustiquaires de lit et renforcé les capacités locales en matière de prévention à long terme.

Assurer une protection et une aide qui permettent de sauver des vies



NOS PRIORITÉS D'ACTION

Nos opérations internationales ciblent cinq domaines d'excellence.

La gestion des sinistres et la réduction des risques

Chaque année, plus de 200 millions de personnes sont touchées par une catastrophe naturelle¹, les pertes économiques se chiffrant à 102 milliards de dollars américains par année en moyenne au cours de la dernière décennie².

Trop souvent, il est évident que les pays ou les régions les plus aptes à intervenir lors d'une catastrophe naturelle et à s'en rétablir par la suite sont ceux qui disposent d'un plan solide de préparation aux catastrophes, de systèmes d'alerte précoce et d'une capacité d'intervention constituée de bénévoles dûment formés. À l'appui du Cadre d'action de Hyogo et du cadre de sécurité communautaire et de résilience de la Fédération internationale, la Croix-Rouge canadienne mettra davantage l'accent sur le renforcement des capacités des Sociétés de la Croix-Rouge partenaires à offrir des programmes et services de gestion des sinistres et de réduction des risques liés aux catastrophes, à accroître les capacités des collectivités à gérer les catastrophes et à réduire les causes sous-jacentes des risques auxquels les collectivités sont exposées.

Le but consiste également à accroître le soutien régional et la mise en commun des ressources entre les Sociétés nationales et les gouvernements. Par ailleurs, en vue d'améliorer la capacité de préparation aux catastrophes des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge partenaires, nous consolidons notre collaboration avec elles en déployant d'autres efforts dans les domaines de la santé, de l'hébergement et de la prévention de la violence. Notre but est de créer des collectivités saines, qui seront plus aptes à résister aux répercussions des catastrophes et qui disposeront de ressources plus importantes pour se rétablir par la suite.

La Croix-Rouge canadienne cible également sa propre capacité opérationnelle. À cette fin, elle améliore notamment la capacité d'intervention de ses délégués internationaux en cas de catastrophe en leur donnant une formation plus intensive sur le terrain, à savoir en simulant des niveaux de pression analogues et les exigences en constante évolution de l'aide humanitaire dans la vraie vie.

Se concentrer davantage sur le renforcement des Sociétés nationales partenaires



1 Fédération internationale, *Rapport sur les catastrophes dans le monde 2009*

2 Centre de recherche sur l'épidémiologie des désastres (CRED), *Annual Disaster Statistical Review 2009* (http://cred.be/sites/default/files/ADSR_2009.pdf).

NOS PRIORITÉS D'ACTION suite

La santé

En mettant sur pied un hôpital de campagne complet d'intervention rapide et des cliniques que nous pourrions déployer dès que surviendra une catastrophe, nous augmenterons le nombre de vies épargnées et réduirons le nombre de blessés et de malades. Notre équipe des Opérations internationales concentre également ses efforts sur l'amélioration de la prévention précoce des épidémies, de même que sur l'augmentation du nombre de professionnels de la santé de nationalité canadienne qui figurent sur nos listes de personnes prêtes à intervenir.

Nous sommes bien connus pour nos efforts ciblant les déterminants majeurs de la santé à plus long terme. Chaque année, près de 9 millions d'enfants meurent d'une maladie évitable avant l'âge de 5 ans. Pour chaque enfant perdu, il y en a des millions d'autres qui ne survivent que pour mener une vie appauvrie, sans pouvoir réaliser leur plein potentiel. Dans beaucoup de régions du monde en développement, la réalité des femmes est tout aussi lugubre : elles sont 100 fois plus susceptibles de perdre la vie pendant une grossesse ou lors d'un accouchement que les femmes vivant au Canada.

Innovation dans le domaine de la santé maternelle et infantile

La Croix-Rouge canadienne s'est engagée à participer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement des Nations Unies en matière de santé : réduire les morts évitables chez les enfants âgés de moins de 5 ans, améliorer la santé maternelle et combattre la propagation du VIH/sida, de la malaria et de la tuberculose à l'horizon de 2015.

Engagés dans le domaine de la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants depuis 1997, nous offrons nos programmes dans une vingtaine de pays. Nous consacrons chaque année près de 18 millions de dollars à diverses interventions liées à la santé et à l'hygiène : soins aux mères et aux enfants, eau et assainissement, prévention du VIH, protection de l'enfance et prévention des traumatismes. Les spécialistes de la santé de la Croix-Rouge sensibilisent les collectivités en matière de santé et aident les autorités sanitaires à offrir des services essentiels, comme la vaccination, la promotion de la nutrition et les soins prénataux et postnataux.

La Croix-Rouge canadienne est reconnue mondialement comme un chef de file en matière de prévention de la malaria. Nous continuons à offrir nos programmes novateurs, dotés d'employés dûment formés, d'une expertise technique et de ressources financières, dans le cadre de partenariats conclus avec des Sociétés nationales de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge et d'une mise en commun des ressources avec le CICR et la Fédération internationale.

LE COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE (LE CICR)

protège la vie et la dignité humaine des victimes de guerre et de violence interne et leur offre de l'aide. En temps de conflit, le CICR est responsable de la supervision et la coordination des activités de secours internationales du Mouvement. Il se consacre également à la promotion du droit international humanitaire et des principes humanitaires universels. En sa qualité de gardien de la Convention de Genève, le CICR est investi en vertu du droit international d'un mandat permanent qui l'habilite à visiter les prisons, à organiser des opérations de secours, à réunir les familles séparées et à mener d'autres activités humanitaires jugées nécessaires en période de conflit armé.

NOS PRIORITÉS D'ACTION suite

L'hébergement

La perte d'un foyer peut avoir des répercussions durables et dévastatrices sur la sécurité personnelle et financière d'une population, ainsi que sur son bien-être général à long terme. En cas de catastrophe, les personnes les plus pauvres sont les plus exposées au danger, car elles résident souvent dans des maisons qui ne répondent pas aux normes et situées dans un environnement passablement érodé, ce qui exacerbe leur exposition au risque.

À la suite d'une catastrophe, offrir un abri adapté est essentiel au bien-être et au rétablissement des populations. La Croix-Rouge canadienne a démontré une solide expertise en matière d'hébergement transitoire et à long terme lors des phases de secours et de rétablissement suivant une catastrophe, notamment lors de son travail à la suite du passage de l'ouragan Mitch, au Honduras, et lors de l'intervention après le tsunami survenu dans l'océan Indien et le séisme qui a secoué Haïti. Offrir un abri transitoire à la suite d'une catastrophe et construire des logements permanents et des infrastructures connexes lors du rétablissement post sinistre constituent nos priorités.

Lorsqu'il s'agit de pourvoir à un abri temporaire ou à l'établissement à plus long terme des populations, le plein engagement des collectivités est essentiel. La Croix-Rouge canadienne accorde une importance particulière à la participation des bénéficiaires à la conception des abris, à la construction et à la conception d'éléments extérieurs et intérieurs, tels que l'orientation de l'entrée. Nous prenons également au sérieux notre responsabilité concernant l'établissement permanent, au-delà de la brique et du mortier. Dans le cadre d'initiatives de cohésion sociale élaborées de concert avec les bénéficiaires des abris, nous avons collaboré à la mise sur pied d'organismes communautaires qui ciblent l'amélioration des sites de construction des maisons et de l'infrastructure avoisinante de même que l'instauration de réseaux sociaux entre les nouveaux habitants et leurs voisins. Le recours à une conception axée sur la résistance aux catastrophes, ainsi qu'à des normes et à des matériaux respectueux de l'environnement, est également au cœur de nos efforts.



La prévention de la violence

Dans le cadre de son programme primé ÉduRespect : Prévention de la violence, la Croix-Rouge canadienne se préoccupe de la violence à l'égard des enfants au Canada depuis 1984.

Depuis 2005, la Croix-Rouge canadienne collabore à l'échelle internationale en aidant la Fédération internationale et les Sociétés nationales partenaires à s'attaquer aux problèmes liés à la violence interpersonnelle. Nous avons participé à la rédaction de la stratégie sur la prévention et l'atténuation de la violence, ainsi que les moyens d'y faire face (2010-2020) de la Fédération internationale. En misant sur les orientations stratégiques qui y sont formulées et sur notre domaine d'excellence en matière de prévention de la violence, nous continuerons à collaborer avec un nombre croissant de partenaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en vue d'évaluer, d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes ciblant le renforcement des capacités des organismes et des collectivités à prévenir la violence, en mettant l'accent sur les enfants et les jeunes. Cela comprend notamment l'élaboration de politiques, de procédures et de systèmes organisationnels ainsi que la sensibilisation des adultes et des enfants à la nature de la violence et aux moyens de la prévenir et d'obtenir de l'aide en cas de besoin. Nous accordons une attention particulière à la prestation de programmes de prévention de la violence qui sont fondés sur des preuves, axés sur des questions locales et adaptés aux différences culturelles.

NOS PRIORITÉS D'ACTION suite

Le développement organisationnel et le renforcement des capacités

Des millions de gens du monde entier connaissent bien les Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Leurs employés et bénévoles dévoués sont souvent les premiers intervenants en cas d'urgence et le seul soutien disponible dans les collectivités isolées. La Croix-Rouge canadienne s'est engagée à assurer des effets durables par le renforcement des capacités dans les collectivités qu'elle dessert. En consolidant les partenariats avec les Sociétés nationales de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge des pays où nous menons des opérations, nous soutenons la durabilité de leurs efforts afin que la prestation des programmes se poursuive par l'entremise des employés et bénévoles nationaux et des collectivités locales.

Le soutien d'un changement important

Le renforcement des capacités consiste en un transfert de connaissances ou de compétences à nos partenaires et en un apprentissage partagé en vue d'accroître et d'améliorer la capacité de ceux-ci à offrir des services aux personnes dans le besoin. Parmi les secteurs où nous offrons un soutien aux Sociétés nationales partenaires, mentionnons la planification opérationnelle des programmes existants, comme les programmes sanitaires ou de gestion des sinistres, la collecte de fonds, le suivi et l'évaluation des programmes et la gestion des bénévoles.

Le développement organisationnel va au-delà des efforts visant l'amélioration. Il s'agit plutôt d'un processus critique consistant à soutenir le leadership principal de nos Sociétés nationales partenaires à l'égard de la gestion et de la mise en œuvre du changement organisationnel. Le soutien d'un changement important peut signifier d'examiner la structure organisationnelle, d'adapter une nouvelle mission ou stratégie, de mettre au point un nouveau service ou de modifier substantiellement un service existant.



LES SOCIÉTÉS NATIONALES DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

incarnent le travail et les principes du Mouvement dans 187 pays. Elles agissent en tant qu'auxiliaires des autorités publiques dans leur propre pays sur le plan humanitaire. Elles procurent une série de services qui comprennent le secours en cas de catastrophes et des programmes sociaux et sanitaires.

NOTRE CIBLE GÉOGRAPHIQUE

La Croix-Rouge canadienne s'efforce de répondre aux besoins humanitaires en temps de conflit et de catastrophe naturelle, en tout lieu et en tout temps. Parallèlement à cela, notre objectif à l'égard des programmes de développement à plus long terme vise les trois régions suivantes : les Amériques, l'Afrique et l'Asie.

Les Amériques

En raison de notre situation géographique et de nos efforts de longue date visant à soutenir les programmes de la Croix-Rouge sur tout le territoire des Amériques, la Croix-Rouge canadienne centrera son objectif sur cette région en vue de renforcer les capacités des Sociétés nationales de la Croix-Rouge dans les domaines suivants : la santé communautaire, la réduction des risques liés aux catastrophes, la gestion des sinistres et la prévention de la violence. Nous nous sommes engagés à travailler au rétablissement à long terme en Haïti pendant dix ans ou plus, et nous continuerons à appuyer les programmes avec un éventail plus large de partenaires de la Croix-Rouge en Amérique centrale, en Amérique du Sud et dans les Caraïbes.

L'Afrique

Il y a longtemps que l'Afrique est une région prioritaire pour la Croix-Rouge canadienne. Nous y avons établi des liens avec plusieurs Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, y compris un certain nombre de partenaires francophones. Nous continuerons à élargir la portée de nos programmes, en tenant compte de notre expérience croissante sur le continent et des priorités de nos partenaires. La Croix-Rouge canadienne soutient ses Sociétés nationales partenaires dans les domaines de la santé (principalement la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants), du développement organisationnel, du renforcement des capacités et de la réduction des risques liés aux catastrophes afin de faire face aux répercussions des conflits et des catastrophes et d'aborder les enjeux liés au développement. Nous poursuivrons nos efforts en Afrique de l'Est et de l'Ouest, ainsi que dans les pays insulaires de l'océan Indien en vue de renforcer les capacités et la résilience dans ces collectivités très vulnérables.

L'Asie

Le nombre élevé de catastrophes naturelles et la diaspora importante des nations de ce continent au Canada sont autant de facteurs qui contribuent à maintenir l'engagement solide et de longue date de la Croix-Rouge canadienne en Asie. Lorsque le tsunami survenu en 2004 dans l'océan Indien a dévasté plusieurs pays, la Croix-Rouge canadienne a participé aux secours à grande échelle et au rétablissement à long terme en Indonésie, au Sri Lanka, en Inde et aux Maldives. Nous maintiendrons nos partenariats directs avec les Sociétés nationales des pays concernés de même que nos liens actuels avec la Chine, le Myanmar, le Pakistan et l'Afghanistan. Les secteurs visés par les programmes sont la santé, la réduction des risques liés aux catastrophes, l'hébergement ainsi que le développement organisationnel et le renforcement des capacités.

LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

coordonne le travail de ses Sociétés nationales membres dans le cadre des interventions en cas de catastrophes partout dans le monde. Ses opérations de secours sont combinées à des efforts de développement, dont des programmes de préparation aux catastrophes, des activités sanitaires et des campagnes de promotion des valeurs humanitaires. Ces activités s'inscrivent dans le cadre de l'Agenda mondial de la Fédération internationale.

STRATÉGIE 2015 – OÙ NOUS ALLONS ET COMMENT NOUS Y ARRIVERONS

La Croix-Rouge canadienne connaît une croissance et un succès remarquables depuis quelques années, ayant su toucher plus de gens que jamais. Grâce à toute l'aide que nous avons reçue de la part des Canadiens et de partenaires comme l'ACDI, nous avons élargi la portée de nos efforts de secours et de rétablissement à long terme pour des millions de personnes touchées par des catastrophes ou des maladies mettant leur vie en danger. Ce succès revient en grande partie aux Sociétés nationales partenaires, actives dans chaque région où la Croix-Rouge canadienne est présente.

Pour déterminer les objectifs stratégiques de nos opérations internationales, nous avons réfléchi aux leçons que nous avons tirées en cours de route, à nos principales forces ainsi qu'aux défis et aux possibilités qui nous attendent.

Ce que nous avons accompli

Depuis 2004, nous avons :

- » porté secours et participé aux efforts de rétablissement dans 11 pays dévastés par le tsunami dans l'océan Indien;
- » pris part à l'une des premières campagnes à grande échelle de distribution de moustiquaires de lit pour lutter contre la malaria, pendant laquelle nous avons distribué plus de 7 millions de moustiquaires pour protéger les mères et les enfants de 12 pays d'Afrique;
- » investi 70 millions de dollars dans le Programme de santé des mères, des nouveau-nés et des enfants pour venir en aide à 12 millions de bénéficiaires directs;
- » continué d'aider les gens à rebâtir leur vie dans le cadre d'opérations de secours et de rétablissement en Haïti, notamment un projet de construction de maisons pour 7 500 familles;
- » mis sur pied et déployé notre nouvelle équipe de réponse aux urgences (ERU) en santé, un hôpital de campagne de 70 lits, dans le cadre de l'Agenda mondial de la Fédération internationale pour la création d'outils d'intervention en cas de catastrophe mondiale, dont l'aménagement en Haïti a déjà permis de traiter plus de 20 000 patients atteints de choléra.

Nous nous sommes aussi attachés aux causes premières de la vulnérabilité. Ainsi, nous avons :

- » élargi nos efforts de prévention de la violence et de réduction des risques liés aux catastrophes en ciblant les collectivités et les écoles;
- » accru l'attention que nous accordons au renforcement des capacités et au développement organisationnel des Sociétés nationales partenaires.

Ce que nous avons appris

Pendant cette période de croissance soutenue, nous avons dégagé de nombreux renseignements précieux.

Nous appliquons ces leçons tirées en investissant dans la qualité de nos programmes dans cinq grands domaines d'excellence (la santé, la réduction des risques liés aux catastrophes, la prévention de la violence, l'hébergement ainsi que le développement organisationnel et le renforcement des capacités des Sociétés nationales), ce qui s'est traduit par une amélioration de la conception des programmes et de l'orientation des politiques.

Ainsi, nous avons déduit que les facteurs ci-après étaient essentiels à l'établissement de notre orientation future.

Forces

Les principales forces de la Croix-Rouge canadienne sont sa base de connaissances et son expérience, la croissance de ses relations et de son réseau au sein du Mouvement, sa capacité de mobiliser la population canadienne pour satisfaire aux besoins humanitaires en temps de catastrophe, et son dossier amélioré d'établissement de partenariats dans des projets à grande échelle avec des collaborateurs externes comme l'ACDI.

Défis

Cette croissance remarquable des dernières années s'accompagne de défis, dont un grand nombre devront être relevés par le secteur humanitaire dans son ensemble. Nos objectifs stratégiques et notre façon de les atteindre permettent de relever directement des défis comme trouver les bonnes personnes pour occuper les bons postes, optimiser la coordination entre les secteurs techniques, les

STRATÉGIE 2015 – OÙ NOUS ALLONS ET COMMENT NOUS Y ARRIVERONS suite

acteurs du Mouvement et les organismes externes et, dans une mesure tout aussi importante, veiller à ce que toutes les personnes touchées soient entendues en période de catastrophe et de rétablissement.

Menaces

La Croix-Rouge canadienne sait que le respect de son mandat humanitaire est de plus en plus menacé. Nous devons toujours chercher à nous faire comprendre par toutes les parties pour être reconnus comme un intervenant humanitaire neutre. C'est ce qui nous permet d'accéder aux populations touchées pour leur offrir l'aide dont elles ont besoin et mettre en évidence les problèmes critiques qui mettent en péril la survie et le mieux-être de ces personnes. Nous continuerons également de nous pencher sur la gestion de la qualité et la pleine participation des bénéficiaires pour veiller à l'efficacité et à l'efficacités maximales de nos opérations.

Possibilités

Nous savons que nos réalisations considérables placent la Croix-Rouge canadienne en position de saisir d'énormes possibilités au nom des populations vulnérables.

Le gouvernement du Canada a consacré 1,1 milliard de dollars à l'initiative de Muskoka du G8 sur la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants. Compte

tenu de notre dossier, nous bénéficions d'une vraie chance de prêter main-forte à nos Sociétés nationales sœurs pour sauver des vies et changer les choses de façon significative.

Comme nous sommes l'organisation canadienne la plus reconnue en matière de gestion des sinistres, nous devons également maintenir nos efforts de prévention et d'atténuation. C'est pourquoi nos stratégies rappellent que nos gains les plus remarquables dans l'amélioration de la vie des personnes seront l'élaboration de programmes de secourisme d'urgence et de santé des mères et des enfants, et de mécanismes de réduction et de gestion des risques en cas de catastrophes.

Enfin, notre rôle de plus en plus important au sein du Mouvement, et dans l'apport de ressources humaines et financières, fait en sorte que nous sommes mieux placés pour influencer sur l'établissement des priorités dans ce domaine-ci comme dans d'autres.



OBJECTIFS STRATÉGIQUES ET MOYENS DE LES ATTEINDRE

Dans le cadre de ses opérations internationales, la Croix-Rouge canadienne s'efforcera d'atteindre trois objectifs stratégiques d'ici 2015.

1

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1

La Croix-Rouge canadienne élargit son rôle en santé publique dans le monde, notamment en secourisme d'urgence et en santé des mères, des nouveau-nés et des enfants au sein du Mouvement international.



2

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2

La Croix-Rouge canadienne améliore la qualité de sa contribution au renforcement des capacités des Sociétés nationales et des personnes vulnérables en matière de santé, de réduction des risques liés aux catastrophes et de gestion des sinistres, de logement et de prévention de la violence.



3

OBJECTIF STRATÉGIQUE 3

La Croix-Rouge canadienne apporte une contribution énorme à la capacité et à la cohérence du Mouvement.



OBJECTIFS STRATÉGIQUES ET MOYENS DE LES ATTEINDRE

suite

Voici les moyens qu'entend prendre l'équipe des Opérations internationales pour atteindre ces objectifs :

1

MOYEN 1

La Croix-Rouge canadienne apportera une plus grande contribution à la cohérence du Mouvement dans le domaine de l'intervention en cas d'urgence.

2

MOYEN 2

La Croix-Rouge canadienne centrera ses efforts sur la croissance des partenariats du Mouvement dans les régions des Amériques, de l'Afrique et de l'Asie. Elle portera une attention particulière à la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants ainsi qu'à l'intervention en cas d'urgence.

3

MOYEN 3

La Croix-Rouge canadienne améliorera la qualité de ses programmes et de ses mécanismes, outils et processus de soutien opérationnel.

4

MOYEN 4

La Croix-Rouge canadienne attirera, préparera et gardera en poste une gamme de professionnels très compétents, prêts à être déployés dans les divers contextes opérationnels du Mouvement.

5

MOYEN 5

La Croix-Rouge canadienne renforcera les connaissances et le soutien que démontre la population canadienne envers les interventions humanitaires du Mouvement, en particulier l'intervention en cas d'urgence, la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants, et l'agenda humanitaire.

MOYENS ET OBJECTIFS

1

MOYEN 1

La Croix-Rouge canadienne apportera une plus grande contribution à la cohérence du Mouvement dans le domaine de l'intervention en cas d'urgence.

1

OBJECTIF 1

Appuyer un système mondial plus fort et bien coordonné d'intervention en cas de catastrophe ou en cas d'urgence.



2

OBJECTIF 2

Soutenir le renforcement des capacités de diplomatie humanitaire de la Croix-Rouge canadienne et aider le CICR et la Fédération internationale à mettre en place un programme mondial de diplomatie humanitaire.



MOYENS ET OBJECTIFS suite

2

MOYEN 2

La Croix-Rouge canadienne centrera ses efforts sur la croissance des partenariats du Mouvement dans les régions des Amériques, de l'Afrique et de l'Asie. Elle portera une attention particulière à la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants ainsi qu'à l'intervention en cas d'urgence.

1

OBJECTIF 1

Établir une orientation claire pour les programmes sectoriels et nationaux prioritaires et veiller à la cohérence entre l'orientation et sa mise en œuvre et son expansion en Asie, en Afrique et en Amérique.



2

OBJECTIF 2

Définir d'un à trois partenariats à long terme avec des Sociétés nationales pour chaque région (Amériques, Afrique, Asie) assortis d'ententes écrites dans lesquelles les parties indiquent conjointement qu'elles comprennent les résultats attendus, les rôles et les responsabilités.



3

OBJECTIF 3

Améliorer la collaboration avec le Secrétariat de la Fédération internationale, particulièrement dans les domaines prioritaires de la Croix-Rouge canadienne : plans de gestion des sinistres et de réduction des risques liés aux catastrophes; santé des mères, des nouveau-nés et des enfants; développement organisationnel et renforcement des capacités; logement prévention de la violence.



4

OBJECTIF 4

Améliorer la collaboration avec l'équipe des opérations du CICR sur le terrain et au siège social.



5

OBJECTIF 5

Accroître et élargir les initiatives et partenariats actuels de santé des mères, des nouveau-nés et des enfants.



MOYENS ET OBJECTIFS suite

3

MOYEN 3

La Croix-Rouge canadienne améliorera la qualité de ses programmes et de ses mécanismes, outils et processus de soutien opérationnel.

1

OBJECTIF 1

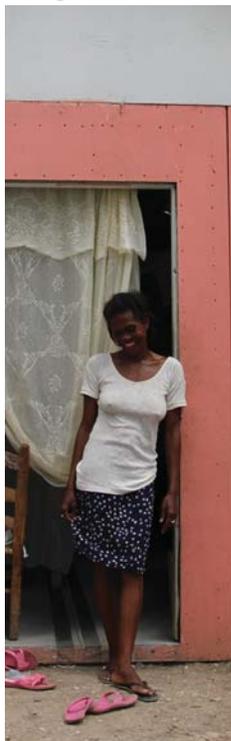
Améliorer l'uniformité des normes de qualité dans la gestion du cycle des projets et les pratiques de soutien opérationnel en fonction du Guide des opérations de la Croix-Rouge canadienne.



2

OBJECTIF 2

Améliorer la capacité d'utiliser les leçons collectives qu'a tirées la Croix-Rouge canadienne.



3

OBJECTIF 3

Renforcer et clarifier le cadre de programmes pour qu'il englobe le secourisme d'urgence, le rétablissement et le développement à long terme, et qu'il favorise l'innovation de nos cinq domaines de compétence.



4

OBJECTIF 4

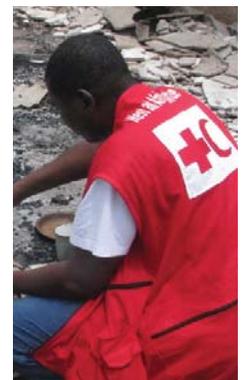
Améliorer l'efficacité et l'efficience des mécanismes de soutien opérationnel.



5

OBJECTIF 5

Établir une équipe multidisciplinaire d'intervention sur le terrain pour mettre en place rapidement les systèmes et les routines et procéder à l'établissement efficace ou à l'expansion rapide d'une délégation bilatérale de la Croix-Rouge canadienne au besoin.



MOYENS ET OBJECTIFS suite

4

MOYEN 4

La Croix-Rouge canadienne attirera, préparera et gardera en poste une gamme de professionnels très compétents, prêts à être déployés dans les divers contextes opérationnels du Mouvement.

1

OBJECTIF 1

Accroître l'analyse des tendances des besoins actuels et nouveaux de l'organisation pour améliorer la pertinence des programmes de ressources humaines.



2

OBJECTIF 2

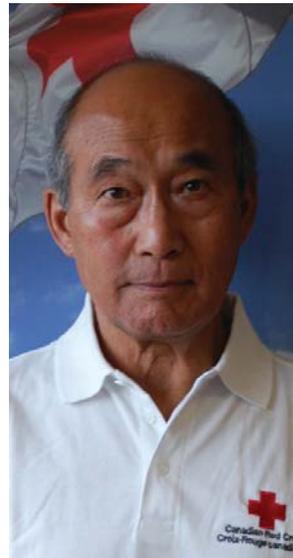
Améliorer les pratiques de recrutement proactif pour répondre aux besoins actuels et nouveaux de l'organisation.



3

OBJECTIF 3

Élaborer et maintenir une méthode systématique intégrée pour choisir, développer et conserver des professionnels et des leaders compétents et talentueux aptes à mettre en place les principales initiatives de la Croix-Rouge canadienne.



4

OBJECTIF 4

Améliorer l'harmonisation et l'intégration des stratégies et les mécanismes de ressources humaines (p. ex., politiques, outils) et leur mise en œuvre.



MOYENS ET OBJECTIFS suite

5

MOYEN 5

La Croix-Rouge canadienne attirera, préparera et gardera en poste une gamme de professionnels très compétents, prêts à être déployés dans les divers contextes opérationnels du Mouvement.

1

OBJECTIF 1

Maintenir la collaboration entre les équipes des Communications et des Opérations internationales dans la définition et l'élaboration de plans de communication axés sur les priorités internationales.



2

OBJECTIF 2

Accroître la collaboration avec l'équipe du Financement dans la définition et l'élaboration de plans de financement axés sur les priorités internationales.



3

OBJECTIF 3

Maintenir notre titre d'organisme humanitaire de prédilection lors d'appels lancés à la suite d'une catastrophe, ainsi qu'auprès de l'opinion publique.



4

OBJECTIF 4

Mettre en œuvre une stratégie de diplomatie humanitaire, de relations gouvernementales et d'enjeux internationaux qui optimisent l'aide que la Croix-Rouge canadienne apporte au Mouvement ainsi qu'à son agenda humanitaire.



Les opérations internationales de la Croix-Rouge canadienne sont rendues possibles grâce au dévouement d'un grand nombre d'individus et de partenaires essentiels. Il est notamment important de reconnaître l'apport soutenu de nos employés au niveau international (délégués locaux et internationaux), de nos Sociétés nationales partenaires et des autres organismes locaux et internationaux qui nous aident à répondre aux besoins essentiels. Nous tenons particulièrement à souligner le soutien financier permanent de la population canadienne, de l'ACDI et d'autres partenaires du gouvernement du Canada, dont la contribution aux efforts d'intervention en cas de crise et aux programmes de développement à long terme de la Croix-Rouge canadienne est essentielle.



**CROIX-ROUGE
CANADIENNE**